

## Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Travail de Bachelor musique et musicologie (TBA)
Code	
Filières, orientations et options	<p><input checked="" type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE      <input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT</p> <p><input type="checkbox"/> Instruments  <input type="checkbox"/> Instruments historiques  <input type="checkbox"/> Chant  <input type="checkbox"/> Direction d'orchestre  <input type="checkbox"/> Direction de chœur  <input type="checkbox"/> Composition  <input type="checkbox"/> Composition à l'image  <input checked="" type="checkbox"/> Musique et musicologie</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT      <input type="checkbox"/> Instrumental      <input type="checkbox"/> Vocal      <input type="checkbox"/> Théorie  <input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE  <input type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAKUES-DALCROZE</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> CONCERT      <input type="checkbox"/> Instruments      <input type="checkbox"/> Chant  <input type="checkbox"/> <i>Option Musique de chambre</i>  <input type="checkbox"/> <i>Option Musique contemporaine</i>  <input type="checkbox"/> <i>Option Performer-composer</i></p> <p><input type="checkbox"/> ORCHESTRE  <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT  <input type="checkbox"/> <i>Option Chef-fe de Chant</i></p> <p><input type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> SOLISTE      <input type="checkbox"/> Instruments      <input type="checkbox"/> Chant  <input type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE      <input type="checkbox"/> Instruments      <input type="checkbox"/> Chant  <input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE  <input type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE  <input type="checkbox"/> DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> COMPOSITION  <input type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE  <input type="checkbox"/> <i>Option Multimédia</i></p> <p><input type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE  <input type="checkbox"/> <i>Option Enseignement</i>  <input type="checkbox"/> <i>Option Recherche</i>  <input type="checkbox"/> <i>Option Ethnothéories</i></p> <p><input type="checkbox"/> MA EN ETHNOMUSICOLOGIE</p>
	<input type="checkbox"/> Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

<b>Site</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Genève	<input type="checkbox"/> Neuchâtel
<b>Niveau du cours</b>	<b>Si cours annuel :</b> <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> A5	<b>Si cours semestriel :</b> <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4
<b>2. Organisation</b>		
<b>Organisation temporelle</b>	<input type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input checked="" type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.)  <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
<b>Si cours régulier, minutes hebdomadaires</b>		
<b>Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre</b>	Travail personnel	
<b>Nombre d'étudiant-e-s par groupe</b>	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : tutorat Nombre d'étudiant-e-s : 1	
<b>Langue(s) d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Anglais
<b>3. Prérequis</b>		
<b>Avoir validé le module / l'unité d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :	
<b>4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)</b>		
Capacité à synthétiser des recherches documentaires et une démarche réflexive, à articuler pratique et théorie de manière organique dans une présentation claire et concise.		
<b>5. Contenu et forme de l'enseignement</b>		
<b>Contenu</b> La thématique du TBA est étroitement liée au projet artistique et peut consister en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une collecte de documents éclairant les contextes historique, stylistique, social, instrumental ou vocal des œuvres jouées ou chantées ;</li> <li>• Une mise en perspective des œuvres jouées ou chantées par rapport à l'œuvre du compositeur ou de la compositrice, au répertoire de la même période, au répertoire de l'instrument ou des pièces chantées comparables ;</li> <li>• Une analyse critique des traditions d'interprétation des œuvres jouées ou chantées, sur la base d'écrits et d'enregistrements ;</li> <li>• Une réflexion sur la notation, ses limites et son interprétation ;</li> <li>• Une réflexion sur des problèmes particuliers de technique instrumentale ou vocale en lien avec les pièces jouées ou chantées ;</li> </ul>		

- Toute autre approche nourrissant une réflexion artistique : comparaison avec d'autres formes artistiques, considérations en lien avec l'histoire des idées, avec la position contemporaine de l'artiste, avec la pratique du concert et les pratiques auprès des différents publics, etc.

#### Encadrement

Le ou la professeur-e de discipline principale et un-e enseignant-e de l'Unité de musicologie guident l'étudiant-e dans le choix de la thématique et lui donnent des conseils au fur et à mesure de l'avancée de son travail. C'est à l'étudiant-e qu'incombe la responsabilité de les solliciter à intervalles réguliers afin de profiter de son expérience d'interprète et/ou de chercheur-se.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

*Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.*

#### TYPE DE VALIDATION

- Examen noté\*                       Contrôle continu noté\*                       Participation  
 Rapport de stage                       Co-évaluation                       Autre(s) :

#### \* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Prestation artistique                       Production écrite                       Production orale  
 Autre(s) :

#### Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

La production artistique et le TBA forment le module « Projet de Bachelor » de 3<sup>e</sup> année. La note obtenue pour le TBA compte pour un tiers dans la moyenne des notes de ce module. Il n'y a pas de compensation possible entre les deux notes.

#### Contenu de l'examen (si pertinent) :

Le travail de Bachelor musique et musicologie est validé par une évaluation conjointe d'un travail écrit et d'une soutenance orale.

#### COMPOSITION DU JURY

- Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative                       Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative  
 Expert-e interne                       Expert-e externe  
 Représentant-e de la direction (présidence)

**Remarque(s) :** Le jury est constitué d'un-e membre de la direction de la HEM et d'un-e membre du corps enseignant de l'Unité de musicologie.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

<b>Possibilité</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
<b>Modalités</b>	<p>La remédiation est ouverte <b>à la demande de l'étudiant-e</b> lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9.</p> <p>La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, <b>la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</b></p>

## 8. Remarques

Pour plus de détails, se référer aux « Consignes pour le Travail de Bachelor en musique et musicologie » dans l'Intranet de la HEM.

## 9. Bibliographie

## 10. Enseignant-e-s

Coordination : Nancy Rieben

## 11. Validation du descriptif

<b>Date de validation</b>	2025
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM